

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 21 décembre 2023

n° 218-23 C

Objet : RS - Signature d'une convention d'objectifs avec l'association Chambéry Solidarité Internationale et attribution d'une subvention

- date de convocation le 15 décembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-et-un décembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguët
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Micheline Myard-Dalmaï - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Alexandra Turnar - Philippe Vuillemet
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Anne-Marie Barouti à Alain Saurel - de Sophie Bourgade à Florence Bourgeois - de Michel Camoz à Gaëtan Pauchet - de Jean-Pierre Casazza à Philippe Vuillemet - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Philippe Gamen à Jean-Pierre Fressoz - de Danièle Goddard à Thierry Repentin - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Martin Noblecourt à Pierre Brun - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Micheline Myard-Dalmaï - de Walter Sartori à Aloïs Chassot - de Alain Thieffenat à Martine Lambert

conseillers excusés : 10

Jimmy Bâabâa - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Raphaële Mouric - Farid Rezzak - Sara Rotelli

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 21 décembre 2023

délibération n° 218-23 C

objet **RS - Signature d'une convention d'objectifs avec l'association Chambéry Solidarité Internationale et attribution d'une subvention**

Marie Bénévise, vice-présidente chargée des déchets et de l'économie circulaire, rappelle que Grand Chambéry est partenaire de l'association Chambéry Solidarité Internationale (CSI) depuis 2016 pour la réalisation de missions de coopération internationale.

Le projet de l'association se base sur des principes de réciprocité, de mobilisation des citoyens et citoyennes des territoires et d'aide au développement. CSI a pour mission de mettre en œuvre la politique de coopération solidaire de la ville de Chambéry et de Grand Chambéry.

Pensée comme une politique transversale de la ville, l'association renforce l'offre de service public existante (culturelle, jeunesse, numérique) pour les usagers de Chambéry en proposant des animations d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, et l'organisation d'événements grand public (festival Lafi Bala, Ciné Bala et le Marché des Continents qui accueillent autour de 18 000 personnes).

L'objectif initial de ce partenariat est de soutenir la création et le développement des services de gestion des ordures ménagères dans la commune d'Ouahigouya, au Burkina Faso, à travers la mobilisation du dispositif financier 1 % déchets.

Les leviers d'action sont :

- la mobilisation du savoir-faire des agents de Grand Chambéry (expertise technique),
- le financement d'actions sur le terrain,
- l'accueil et la formation des agents des villes partenaires.

L'historique du projet est le suivant.

Phase 1 : 2017-2018 (subvention de 35 k€/an)

Objectif : accompagner le service des déchets de la commune d'Ouahigouya dans l'amélioration de la précollecte auprès des usagers et de la sensibilisation vers la population.

- Acquisition des équipements nécessaires pour la précollecte des déchets ménagers afin d'appuyer 3 associations chargées de la précollecte.
- 10 bacs à ordures sont confectionnés et disposés dans les secteurs d'intervention, soit 2 bacs par secteur pour recevoir les ordures précollectées par les associations.
- Formation des associations en techniques d'animation et en gestion financière.
- Conception d'un spot promotionnel et d'un micro programme avec la radio la Voix du paysan.
- Sensibilisation de la population (visites à domicile, focus group...).

Phase 2 : 2019-2020 (subvention de 35 k€/an)

Objectif : réalisation des études structurantes pour accompagner la commune d'Ouahigouya à définir une stratégie globale de gestion des ordures ménagères et assimilés.

- Réalisation des 6 études suivantes :
 - o étude sur la production de déchets solides produits par les ménages et activités socioéconomiques,
 - o étude pour la réalisation d'une notice d'impact environnemental et social de l'aménagement d'un centre d'enfouissement des déchets ultimes,
 - o étude d'avant-projet sur l'aménagement d'un centre d'enfouissement des déchets ultimes,
 - o étude de faisabilité pour la mise en place d'une filière de compostage,
 - o étude d'avant-projet pour l'installation d'une plate-forme de compactage des plastiques mous et des cartons,

- étude hydrogéologique pour l'aménagement d'un centre d'enfouissement des déchets ultimes à Rapougouma.
- Formalisation d'une stratégie globale basée sur 3 axes :
 - organisation d'un tri simplifié à la source dans les 15 secteurs urbains de la commune, pour 3 composantes principales,
 - création d'une plate-forme de compostage des déchets organiques : une plate-forme de compactage pour les cartons et plastiques mous collectés,
 - création d'un centre d'enfouissement pour les déchets ultimes.

Phase 3 : 2020-2021 (subvention de 35 k€/an)

Objectif : mise en place d'un premier pilote de tri à la source dans les secteurs urbains 1 et 7 d'Ouahigouya.

- Réalisation d'un fichier des acteurs de précollecte des ordures ménagères et sélection de 3 structures.
- Création d'outils de sensibilisation et formation des acteurs (pour les cellule d'animation des associations et pour les journalistes et animateurs de radio.
- Equipements en petits matériels et poubelles (540) pour les 3 structures.
- Création d'un centre de regroupement au secteur 1, équipé de 2 bacs, et surveillé.
- Création d'un centre de regroupement au secteur 8 mais à destination du secteur 7, équipé de 2 bacs, et surveillé.
- Aménagement sommaire d'un centre de stockage (secteur 14 de la ville).

Phase 4 : 2022-2023 (subvention de 35 k€ en 2022 et 40 k€ en 2023)

Objectif : mise à l'échelle du pilote et renforcement des capacités de collecte de la commune.

- Le projet a démarré en mai 2023. Il est à ce jour suspendu en raison de la position politique de la France vers le Burkina Faso concernant l'aide publique au développement).
- Le projet devait également être soutenu par l'Agence française de développement via le dispositif FICOL (facilité de financement des collectivités territoriales). Actuellement, l'instruction est suspendue pour les raisons évoquées ci-dessous.

Les nouveaux objectifs sur le plan partenarial correspondent au renouvellement du partenariat avec CSI pour la période 2023-2025 avec un élargissement des territoires d'intervention permettant d'intégrer les nouveaux territoires de coopération internationale au Maroc et au Liban.

L'objectif initial du partenariat reste inchangé ainsi que les leviers d'actions. L'évolution majeure concerne uniquement l'élargissement des territoires d'intervention et le passage d'une subvention de 35 000 € à 40 000 €. Il est donc proposé de conclure une convention pour une durée de 3 ans, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025. Le montant de la subvention annuelle est de 40 000 €, soit 120 000 € pour 3 ans.

Enfin, l'ambition nouvelle est de pouvoir associer d'autres acteurs du territoire à la démarche (entreprise de collecte des déchets, Savoie Déchets...).

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de déchets ménagers et assimilés,

Vu la circulaire n° NOR PRMX1001610C du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément,

Vu l'avis de la commission déchets du 20 novembre 2023,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Philippe Vuillermet ne prenant pas part au vote) :

Article 1 : approuve la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 avec l'association Chambéry Solidarité Internationale,

Article 2 : **accorde** à l'association Chambéry Solidarité Internationale une subvention annuelle maximale de 40 000 € révisable en fonction du rapport annuel présenté par l'association et sous réserve du vote annuel du budget et des crédits alloués,

Article 3 : **autorise** le président ou son représentant à signer la convention et tous documents y afférents.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'T. Repentin', written over a horizontal line.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **218-23 C**

Objet de l'acte :	RS - Signature d'une convention d'objectifs avec l'association Chambéry Solidarité Internationale et attribution d'une subvention
Thème Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations
Date de l'acte :	21 décembre 2023
Annexe(s) :	CONVENTION

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20231221-lmc1H30628H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H30628H1

Date de transmission en Préfecture :	26 décembre 2023
Date de réception en Préfecture :	26 décembre 2023
Publication sur le site internet:	mercredi 27 décembre 2023